

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU HUIT NOVEMBRE DEUX MIL VINGT ET UN

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN

Le 8 NOVEMBRE à 20h30

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Elodie RELING, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Christel DECATOIRE, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Renée TORRES et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER

Pouvoirs :

M. Marc ZIOLKOWSKI donne pouvoir à M. Hugues JEANTET

Mme Fanny LEBAYLE donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

M. Emeric MOREL donne pouvoir à M. Bernard ROMER

Absente :

Mme Virginie BLAISON

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 25

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 3

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX absents : 1

CONVOCAION EN DATE DU : 2 novembre 2021

DATE D’AFFICHAGE : 12 novembre 2021

-----  
**OBJET : Attribution d'une subvention à l'Association Sportive de Grézieu natation**

-----n° 2021/076

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** le budget 2021 de la commune,

**CONSIDERANT** la demande d'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 950.00 euros de l'Association Sportive de Grézieu natation,

**CONSIDERANT** que la commune souhaite soutenir les activités menées par l'ASG natation afin que puisse en bénéficier la population Gréziroise,

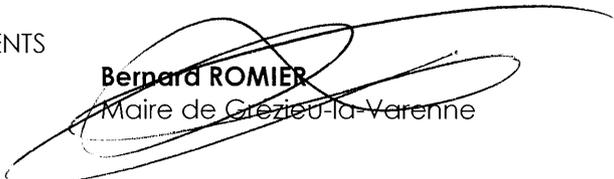
OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

28 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **ACCORDE** une subvention de fonctionnement d'un montant de 950.00 euros à l'Association Sportive de Grézieu natation.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6574 de la section de fonctionnement du budget principal 2021 de la commune.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS  
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

  
Bernard ROMIER  
Maire de Grézieu-la-Varenne